

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la séance du samedi 30 mai 2015

Présents:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

-M. Noël DUSSAC - M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Laurence PROVOST - M. Michel PETIOT -

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

Mme Isabelle DORISON - M. Thierry PROUTEAU - M. Gilles PERTUSA - M. André GAUDIN

Le collège associatif :

M. Bernard DUCLOS - M. Marcel DUMAS - Mme Irène NENNER

Les élus et les représentants de la ville :

Mme Julie FOURNIER - M. Sylvain LEBAS

Absents excusés :

M. Bertrand BARRE - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - M. Pierre DELAYEN - Mme Christine LECERF

Absents :

M. Loïc CHARBONNIER - Mme Sylvie GUTZWILLER - Mme Olga ODINETZ - M. Patrick MENESTREY

Rappel de l'ordre du jour :

- | | |
|-------|--|
| 09h30 | Points d'actualité de la Semaine de Développement Durable. |
| 10h00 | Débat sur le projet d'avis du Conseil Communal de Développement Durable relatif à l'aménagement de la Voie Royale. |
| 11h00 | Questions diverses. |

Début de la séance : 9h35

Thierry Prouteau informe que Madame Grandchamp ne pourra se joindre à l'assemblée suite à un impératif lié à son travail. En son absence, Monsieur le Président aborde le premier point à l'ordre du jour et précise le programme organisé dans le cadre de la semaine du développement durable.

1/ Points d'actualité de la Semaine de Développement Durable

Samedi 30 mai 2015

10h à 18h Village de l'économie circulaire (avec une vingtaine de stands) dans les Jardins de l'Hôtel de Ville ;

10h30 | 6e édition du Carnaval de la CAAPE sur le thème des animaux du cirque. Déguisement fabriqué avec des objets recyclés, départ des Jardins de l'Hôtel de Ville ;

14h à 18h Troc 2 roues organisé par l'association ACPE/PEEP. Dépôt des objets de 10h à 12h30 à la Salle polyvalente école Paul Bert

18h | Projection gratuite du film "un autre jour" à l'Atrium.

Lundi 1^{er} juin 2015

20h Conférence sur L'économie circulaire « une question de bon sens » abordée au Café du Forum par Laurence Grand-Clément de l'Observatoire de l'Innovation dans l'Énergie - société qui contribue à l'accélération de la transition énergétique en accompagnant les projets innovants – à l'Atrium.

Vendredi 5 juin 2015

20h Soirée œnologie organisée par l'association Vivre à Chaville, cette dégustation de vins rosés aux raisins issus de l'agriculture biologique sera animée par Alexis Rautureau. - Participation aux frais: 23 euros. À la cafétéria de l'Atrium.

2/ Débat sur le projet d'avis du Conseil Communal de Développement Durable relatif à l'aménagement de la Voie Royale

M. Prouteau remercie les membres qui ont participé aux différents groupes de travail. Le projet d'avis transmis à tous les membres concernant le projet de l'aménagement de la Voie Royale a tenu compte des travaux effectués les années précédentes par le CC2D et a permis une cohérence dans les avis.

M. Prouteau précise que le groupe de travail s'est attaché à couvrir tous les sujets et à produire un avis pragmatique en soulignant les points critiques du projet. Il rappelle cependant que le Maître d'Ouvrage est le Département. La ville n'est pas décisionnaire mais l'avis a bien entendu vocation à être pris en compte.

M. Hascoët précise à l'assemblée qu'il vit à Chaville depuis 40 ans et qu'il s'intéresse à l'environnement depuis longtemps. Il interroge les personnes présentes sur la Loi sur l'Air, appelée également LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) ou Loi Lepage.

Cette loi élargit les champs géographiques et techniques des associations agréées de la surveillance de la qualité de l'air (AASQA). Elle étend également leur composition, en y admettant un quatrième collègue d'experts et d'associations de protection, en plus de l'État, des Collectivités locales et des Industriels émetteurs de pollution atmosphérique. Elle impose également l'instauration de systèmes de modélisation et de prévision de la pollution, ainsi qu'un système d'astreinte pour le personnel des AASQA. Elle renforce enfin le droit à l'information du public, en élargissant les obligations de l'État. Trois plans d'État sont mis en place à cette fin : le Plan régional de la qualité de l'air, le Plan de protection de l'atmosphère, et le Plan de déplacements urbains (créé en 1982 par la LOTI, il est rendu obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants).

M. Hascoët indique que, suite à cette loi, il a participé à des comités d'axe et de pôle, notamment pour la ligne de bus 171. Il rappelle que le bus est emprunté par 20 000 usagers tous les jours. Il s'interroge sur le fait que le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine aurait oublié la Loi de l'Air.

M.Gaudin pense que la ligne de bus 171 n'a pas la place qui devrait lui revenir dans le projet de l'aménagement de la Voie Royale.

M.le Président fait valoir que le projet ne doit pas conduire à promouvoir de manière exclusive le transit de bus dans la ville, sauf à accentuer encore l'effet couloir de la RD10, déjà tant décrié. Il importe donc de promouvoir aussi les déplacements latéraux et de préserver l'équilibre de tous les acteurs dans l'utilisation des chaussées (notamment les automobiles, les cyclistes et les piétons).

M.Duclos souligne que le problème de la voie unique pose le problème des arrêts effectués par les bus ; il a ainsi dénombré le passage de 14 véhicules le temps de ramassage et de dépose des passagers.

Mme Dorison évoque l'importance d'une mobilité active.

M.Gaudin souligne l'intérêt du rapport des flux transports/vélo.

M. le Président rappelle que les projets d'aménagement ont des impacts qu'il ne faut pas sous-estimer.

Mme Provost constate que le Tram n'est pas très écologique.

M.Gaudin indique que le groupe Bolloré a mis au point Le Bluetram qui est un bus électrique avec un look de tramway, mais il est posé sur des roues. Il n'y a pas besoin d'installer de rails. Pas besoin non plus de caténaires ou de câbles au-dessus de lui pour acheminer l'électricité. Son coût est cinq à dix fois inférieur à celui d'une ligne de tramway classique. Le Bluetram a des batteries sur le toit qui lui permettent de parcourir deux kilomètres. Ensuite, il se recharge à chaque arrêt, en 20 secondes, pendant que les passagers montent et descendent.

M. Duclos trouve dommage que les jardins de l'ancienne académie des arts aient été transformés en parking pour la nouvelle maison de l'enfance et de la jeunesse.

M. Dumas souligne que cette voie carrossable a sans doute été jugée nécessaire pour les personnes à mobilité réduite.

Parcourant le projet d'avis soumis aux membres du conseil, M. Prouteau rappelle l'importance du thème de la mobilité pour les commerces et des facilités de stationnement de courte durée, avec la perspective de création d'un dépose minute.

M. Gaudin précise qu'il faut surtout que ce dépose minute soit respecté.

M. Duclos indique que les personnes se garent n'importe où et qu'ils ne sont pas verbalisés

M. Hascoët précise que l'incivisme est partout. Il souligne que les travaux pour tourner à gauche rue Guillemot ont été longs mais c'est une réussite, GPSO a été à l'écoute des demandes.

M. le Président rappelle le point critique côté Aménagement du Puits sans vin ainsi que les propositions visant à créer des ronds-points devant l'Atrium et devant la station Total.

M. Gaudin indique qu'un revêtement anti-bruit pourrait être proposé. Ce point figure dans la rédaction du projet.

Mme Provost propose un changement de couleur du revêtement. Cet indicateur visuel permettrait un ralentissement des véhicules.

M. Dumas propose de favoriser ces moyens de ralentissement, notamment devant le Monoprix.

M. le Président suggère qu'un tronçon de limitation de vitesse à 30 km/h soit éventuellement proposé sur l'avenue Roger Salengro, du Monoprix jusqu'à la pointe de Chaville, à l'instar de la limitation existante sur Sèvres.

En conclusion, M. Prouteau se propose de procéder à des aménagements de l'avis à l'aune des suggestions formulées ce jour puis de soumettre une nouvelle version pour finalisation sous 48 heures. L'avis du CC2D concernant le projet de l'aménagement de la Voie Royale par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine sera ensuite envoyé à Monsieur le Député-Maire. Ce dossier devra bien entendu continuer d'être suivi de près.

M. Duclos souligne l'importance de préserver la circulation des piétons pendant les travaux. Actuellement, le passage réservé pour les piétons sur l'avenue Anatole France est difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite et le croisement de deux personnes est pratiquement impossible

M. Hascoët souhaiterait être informé des travaux des groupes de travail du CC2D.

Mme Provost suggère que les animateurs des groupes de travail adressent une invitation aux réunions à tous les membres du CC2D.

M. le Président informe que cette séance est raccourcie pour pouvoir profiter des activités du village de l'économie circulaire qui a lieu actuellement.

Il annonce, par ailleurs, à l'assemblée la démission de M. Bertrand Barré au sein du Conseil, saluant le concours et l'expertise apportés par M. Barré au cours de ces dernières années

Mme Dorison indique aux membres présents qu'une visite du quartier « Billancourt » aura lieu le jeudi 11 juin à 15 heures concernant la récupération des eaux de pluie.

M. le Président indique que la prochaine séance se tiendra **le samedi 19 septembre 2015 à 9h30.**

Fin de la séance à 10h30.